

LA SENTINELLE

ABONNEMENTS

SUISSE
Un an . . . Fr. 3.—
Six mois . . . » 1.50
Trois mois . . . » 0.75

ETRANGER

Un an . . . Fr. 6.—
Six mois . . . » 3.—
Trois mois . . . » 1.50

et le « COURRIER JURASSIEN » réunis

JOURNAL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Organe du Parti socialiste neuchâtelois et jurassien

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI

RÉDACTION : RUE DE LA RONDE 15 — ADMINISTRATION : RUE DU NORD 17

EDITEUR : SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PROPAGANDE SOCIALISTE

ANNONCES

La ligne ou son espace 10 c.
Réclame en 3^{me} page 25 c.
Petite annonce
Une insertion . . . 50 c.

BUREAU DE PUBLICITÉ

RUE DANIEL-JEAN-RICHARD 39

TÉLÉPHONE 436

IL SERA RENDU COMPTE DE TOUT OUVRAGE DONT IL AURA ÉTÉ REMIS DEUX EXEMPLAIRES A LA RÉDACTION

A nos abonnés

Nous prions nos abonnés de réserver un bon accueil aux camarades qui se présenteront pour percevoir le montant de l'abonnement du deuxième ou troisième trimestre 1910.

A propos de l'assurance-vieillesse

Il ne faut pas essayer de faire le bonheur des gens malgré eux ; nos amis de Genève viennent d'en faire une fois de plus la désagréable constatation.

Grâce à leurs efforts le Grand Conseil de Genève avait adopté, il y a peu de temps, à peu près à l'unanimité, une loi sur les retraites pour la vieillesse. Cette loi n'éventrait pas les coffres de fer du capitalisme pour en faire ruisseler l'or dans les mains tremblantes des vieux prolétaires.

Elle ne promettait pas à ces derniers les délices de Capoue après tous les combats d'une vie de travail. Non, mais cette loi était bonne néanmoins et offrait des avantages évidents. Des époux dont le revenu ne dépassait pas au total 2400 fr. s'assuraient, moyennant paiement d'une somme de 5 fr. par an, une rente annuelle de 300 fr. pour chacun d'eux, dès l'âge de 65 ans. Ce n'était déjà pas si mal. Seulement il y avait quelque chose à payer, et ce quelque chose était, paraît-il, de trop, puisque la loi a été repoussée à l'énorme majorité de 9500 voix contre 2500 environ. Un vrai coup de balai ; le nombre des électeurs qui ont pris part au scrutin a été considérable, la question de la séparation n'avait pas mis sur pied un pareil chiffre de citoyens.

La grande masse du peuple a donc donné contre la loi, il n'y a pas d'illusion à se faire, et la déduction à en tirer est que les retraites ne doivent rien coûter à ceux qui veulent en jouir. Du moins cela me paraît ainsi.

Dans le canton de Neuchâtel, où les socialistes demandent depuis longtemps des retraites pour les vieux, l'expérience faite par les Genevois ne passera pas inaperçue.

Pour qu'une loi sur les retraites puisse fonctionner, il faut avant tout s'assurer des ressources considérables et il ne faut pas puiser des ressources dans la poche de ceux auxquels leurs salaires permettent à peine de vivre.

Il est de nouveau question d'introduire dans notre canton l'impôt sur les successions en ligne directe. C'est l'impôt ne rapportera pas beaucoup moins d'un million nouveau à la caisse de l'Etat. Si ces ressources nouvelles sont petit à petit absorbées par les dépenses courantes du budget, nous pourrions renoncer définitivement aux œuvres de prévoyance sociale.

L'introduction d'un impôt nouveau sera le moment ou jamais de réaliser ces œuvres. A défaut ce ne serait pas la peine d'accepter des charges nouvelles et les électeurs ouvriers feraient bien de s'opposer énergiquement à toute loi fiscale nouvelle.

CH. NAINE.

OPINIONS

Aimez qu'on vous conseille,

et non pas qu'on vous loue

ORONTE

Croyez-vous donc avoir tant d'esprit en partage ?

ALCESTE

Si je louais vos vers, j'en aurais davantage.

ORONTE

Je me passerai fort que vous les approuviez.

ALCESTE

Il faut bien, s'il vous plaît, que vous vous en passiez.

(Molière, le Misanthrope, 1, 2.)

Il ne fait pas bon, généralement, chez nous, s'occuper de critique, et particulièrement, de critique d'art. A moins de louer à tort et à travers et de casser l'encensoir sur le nez des gens, on passe tout de suite pour un homme acerbe, envieux, haineux, avide d'assouvir des « rancunes personnelles », et, par-dessus le marché, dépourvu de toute compétence. Nous n'admettons pas que, quand un critique n'admire pas, sans réserves, béatement, — permission d'imprimer « bêtement », — le roman de monsieur X, ou les vers de madame Y, ou les natures mortes de mademoiselle Z, il puisse ne pas être de parti pris et ne pas nourrir contre ces auteurs les plus ténébreux desseins. Des éloges ! des éloges ! encore des éloges ! Après, des louanges ! Ensuite, des compliments ! Enfin, des prosternements et des génuflexions !... Que dis-je : enfin ! Mais il n'y a pas de raison pour que cela finisse. Les gens qu'on bourre de nectar et d'ambrosie ont toujours bon estomac. Ils n'ont jamais d'indigestion. Ils s'en fourrent jusque-là. Ceux qui leur refusent cette pâture... pouah ! ne m'en parlez pas. Faut-il qu'ils aient le caractère mal fait ! Et puis, ils n'y entendent rien. Ils n'ont aucune compétence. Tandis que ce monsieur qui m'admire, hein ! est-il assez intelligent !

Voilà où en est, depuis longtemps, notre critique. La critique, chez nous, est un de ces domaines où la discussion la plus éclairée et la plus sincère consiste à répondre tare pour barre, et à condamner ou à absoudre sans avoir entendu. C'est de chez nous, donc c'est intéressant ; c'est d'un des nôtres, donc ça a toutes les qualités, et si vous n'en convenez pas, vous n'êtes qu'un « éreinteur » de parti pris.

Oui, parce que j'ai dit que M. L'Eplattenier ne me paraissait pas désigné, à l'exclusion de tous les autres artistes neuchâtelois, pour concevoir et exécuter le monument Numa Droz, on m'a reproché — dans des correspondances particulières — d'avoir « éreinté » M. L'Eplattenier, et de m'être montré « haineux » contre un « conseil communal ». Aujourd'hui, c'est M. André Evard qui, lui aussi, m'accuse d'« animosité » non dissimulée et qui, s'il veut bien me reconnaître quelque compétence en matière de belles-lettres et d'enseignement, ne m'en accorde plus du tout quand il s'agit de beaux-arts.

Mon Dieu ! il est certain que je ne suis un spécialiste ni du pinceau, ni de l'ébauchoir. On ne connaît de moi ni tableau, ni statue : mais il ne faut pas que M. Evard

en conclue que je suis ignorant comme mon âne en matière esthétique. Un goût très vif pour les beaux-arts et une répulsion non moins vive pour les laids-arts, joints à une culture artistique que j'ose dire assez étendue, — excusez l'immodestie, mais c'est M. Evard qui m'y oblige, — il n'en faut pas davantage pour me donner le droit de dire mon mot là-dessus. Il n'est pas nécessaire d'être cordonnier pour sentir si une chaussure vous va ou vous blesse. Sainte-Beuve, qui était bien incapable d'écrire la Légende des siècles, ne s'est pas abstenu d'en dire son opinion. Et quand Edouard Rod, qui n'aimait pas le génie de Victor Hugo, s'est félicité, au lendemain de sa mort, de le voir « désencombrer le siècle », on a pu trouver le jugement excessif, mais on n'a point dit que ce fût là de l'« animosité » et de la « rancune personnelle ».

Et puis, enfin, « animosité » et « rancune » sont faciles à dire, mais il faudrait aussi les prouver. Quand M. Evard m'accuse de donner « libre cours, sans dissimulation », à mon « animosité », qu'est-ce qu'il en sait, et voudrait-il être assez bon pour me le dire ? « Animosité » contre qui, s'il vous plaît ? Contre M. L'Eplattenier ? Mais je ne le connais point. Il n'est ni mon propriétaire, ni mon gendre ; il ne m'a rendu aucun service ; je n'ai donc pas de raison de lui en vouloir. Seulement, son art me déplaît, et, comme il le publie, il me donne le droit d'en dire ce que j'en pense. Qui expose s'expose. Ensuite, « rancunes personnelles » contre qui, je vous prie ? M. André Evard entend-il contre quelque « conseil », ou « commission », ou « autorité » de La Chaux-de-Fonds ? Il admet donc que je puisse avoir, là-contre, des rancunes personnelles... Mon Dieu ! non, je n'en ai point, et si j'en avais, je me garderais de les faire intervenir dans une question d'art, où elles ne pourraient apporter aucune lumière. J'ai seulement prétendu, et je prétends encore, que l'« autorité communale » qui a adjugé, sans concours, un monument d'ordre public à un artiste que rien ne désignait à une pareille faveur, outre qu'elle n'était point compétente en la matière, a outrepassé ses droits et méconnu les intérêts des autres artistes et de toute une population. Et n'y eût-il que de mes amis intimes dans ce « conseil », je n'en penserais pas moins ce que je pense et n'en dirais pas moins ce que je dis. Et je ne reconnais point à M. Evard le droit de m'attribuer, sans preuve et gratuitement, de mauvais sentiments que je n'ai pas. De la part de l'administrateur — si je ne me trompe — d'un « organe de bien moral et social », cela n'est ni très moral, ni très social.

Laissons là, d'ailleurs, ces très petits côtés de la question et les grenouilles coasser chaque fois qu'il tombe un caillou dans leur mare. La question, vue de haut, la voici. Il s'agit d'ériger un monument public à un homme public, qui a rendu de grands services à son pays et que tous ses concitoyens aiment et vénèrent. Il s'agit de le faire revivre à leurs yeux, en une matière qui brave les siècles. Il faut que cette œuvre soit belle, grande et forte, non seulement pour quelques spécialistes d'art, dont le goût très personnel risque de ne pas s'accorder avec le sentiment populaire, avec le souvenir que l'âme populaire a gardé de Numa Droz. Il ne suffit pas, en pareil cas, que l'œuvre proposée plaise à quel-

ques-uns, il faut qu'elle plaise à tout le monde, je veux dire à la majorité des citoyens. Le peuple a donc le droit, en pareil cas, d'être consulté, et aucun « conseil », aucun « comité », aucun « jury » n'a le droit de mépriser son opinion. Cette opinion, il faut que le peuple puisse l'exprimer avant que le monument ne soit chose faite, car après, ce sera trop tard, et vous verrez alors la question s'envenimer encore bien davantage. Il faut donc, de toute nécessité, un concours. Qu'une commission d'artistes, très éclectiquement composée, fasse un premier travail d'élimination, de triage, et qu'elle écarte d'emblée les non-valeurs trop évidentes, ce serait une sage précaution. Les œuvres qui resteraient auraient un caractère artistique suffisamment accusé, et le jury pourrait dire au peuple, sans arrière-pensée : « Voilà ce que nous jugeons digne d'être proposé à votre choix ».

Et quand le peuple aurait choisi, je voudrais bien savoir qui, dans le peuple et parmi les artistes, aurait encore le droit et le toupet de se plaindre ! Ceux-là seulement qui auraient de l'« animosité » à répandre et des « rancunes personnelles » à assouvir. J'estime que l'opinion de ces gens-là est parfaitement méprisable.

SANCHO PANÇA.

Il pleut des discours

Ah ! que de discours, que de mots, que de verbiage. Il en pleut ! Tous les Suisses sont devenus orateurs et leurs superbes périodes cascadedent en flots purs et profonds, des pentes du Jura, des escarpements de l'Alpe ou des collines verdoyantes du Plateau !

Pourquoi diable ne gardent-ils pas de Mathias le silence prudent ! Notre réputation littéraire n'y aurait vraiment rien perdu. Quelques échantillons peuvent être cités comme modèles du genre.

Au Locle, c'est M. A. Robert, qui découvre que la bannière cantonale couvre un faisceau qui est un chaînon de la Société fédérale ! Hum, ça c'est accepté. Mais M. Debrot en lui répondant, s'écrie : « Nous sommes heureux de recevoir ce noble drapeau, entouré de tous ses enfants ».

Les enfants d'un drapeau ! Les pères de nos gymnastes pourraient concevoir quelque ombrage et en vouloir à M. Debrot, qui s'est engagé à « protéger ce drapeau ».

M. Arnold Robert, qui doit battre le record des discours en terre neuchâteloise — et c'est très flatteur pour son parti — discourut encore devant les athlètes. Une vérité lui échappa :

« Vous voulez endurcir vos corps pour être toujours à même de soutenir le rude combat de la vie ! » Ah ! je vous crois, qu'il faut endurcir son corps pour pouvoir supporter les misères du travail. Mais tous n'en ont pas besoin. Il en est qui le dorlotent pour le rendre plus sensible aux savoureuses jouissances que leur permet la fortune.

Sans plaisanter, il fit avaler aux « poids lourds » une pilule grosse comme leurs haltères.

Socialisme et religion

La manifestation de Lille où les socialistes chrétiens anglais étaient reçus fraternellement par nos camarades de France, a été donnée avec raison comme un exemple de tolérance. Mais après la manifestation, les socialistes du Nord ont discuté les doctrines qui venaient de leur être présentées. Leurs appréciations sont une contribution intéressante à la discussion du problème si souvent posé du « Socialisme et de la religion ». On peut être assuré que les lecteurs chrétiens de la *Senti* en prendront connaissance avec autant de tolérance que leur auteur en a montré envers les socialistes chrétiens d'Angleterre puis nous reprendrons la question dans de prochains numéros.

Après avoir fait le récit de la manifestation, Ghesquière, député du Nord, s'exprime comme suit :

Il faut avouer que cela n'avait rien qui puisse faire tressaillir les mânes de Karl Marx. Cependant, les socialistes qui ont débarrassé le socialisme de toutes les fantaisies mystiques et de toutes les confusions utopiques d'avant 1848, surtout à l'époque du romantisme, ne se soucient guère de voir renaître le temps où on mettait le Christ à toutes les sauces philosophico-philanthropico-sociales.

Les socialistes de cette époque étaient de ces utopistes constituant des sectes rivales, qui s'excluaient au nom de la fraternité chrétienne et sociale.

Les protestants socialistes, les dédémoc-socs catholiques, les réformateurs religieux, veulent que Jésus-Christ ait été le fondateur du socialisme.

Et pourquoi cette adhésion posthume que les adorateurs du Christ lui font faire du socialisme moderne ? Parce qu'il aurait pris pour devise cette parole, qui fait le fond de sa doctrine : « Aïmons-nous les uns les autres ».

Mais à ce compte-là, confrères, le grand prophète des Chinois, qui a fondé sa religion sur le culte des ancêtres, culte que vénèrent les 320 millions de sujets de l'Empire du Milieu, pourrait être considéré comme un précurseur du socialisme, et ce, avec d'autant plus de vraisemblance que les Chinois vivent encore en communautés de familles, de villages et de villes, c'est-à-dire sous l'antique forme du communisme.

Mais Bouddha, ce sage de l'Inde, qui vint au monde cinq siècles avant le Christ et qui fit faire dans la société hindoustan une véritable révolution religieuse et sociale, en tentant de relever la condition morale du paria au niveau égalitaire de celle des brahmanes, pourrait être classé, aussi bien que le Christ, parmi les précurseurs socialistes.

C'est à Mahomet que l'humanité doit cette civilisation musulmane de XV^e siècle, où les institutions politiques et sociales trouvèrent leur point d'appui de développement. Le Coran est un recueil de préceptes moraux, d'où sortit toute la juridiction des vastes territoires de l'Islam. Le Coran qui vaut largement l'Evangile, fut la source unique du droit, de la morale, de l'administration, et on ne peut nier qu'une religion comprenant encore plus de deux cents millions d'adeptes, n'ait joué un grand rôle historique dans l'ordre moral et social.

Par suite les protestants socialistes pourraient-ils refuser la qualité de précurseur socialiste à Mahomet ? Et à Moïse, le fondateur du judaïsme, de cette religion, mère du christianisme ! Jésus sur la montagne, parla fraternité aux juifs ; Moïse composa le Décalogue sur le mont Sinaï, et c'est lui qui dit à l'homme, dans un de ses dix commandements : « Tu ne tueras point ! »

Il serait donc encore un précurseur du socialisme, si l'on voulait adop-

ter le raisonnement des socialistes chrétiens.

Selon la loi de Moïse, au Jubilé, grande solennité publique que les juifs célébraient, en ces temps anciens, tous les cinquante ans, chacun rentrait alors dans son héritage, les dettes étaient abolies et les esclaves rendus à la liberté.

Il est vrai qu'il y a belle lurette que l'on observe plus cet antique usage de libération.

L'Eglise catholique elle-même, depuis qu'elle est devenue la puissance politique des classes nobles et riches, a cessé sa guerre contre les trafiquants et les exploités.

Elle a fait, depuis bien longtemps, faillite à sa mission rédemptrice du monde : elle ne vaut même plus ce qu'elle valait encore au temps de la féodalité, quand elle imposait la paix, ce que l'on appelait la *trêve de Dieu*, aux seigneurs les plus orgueilleux et les plus arrogants, lorsqu'elle protégeait les serfs et les esclaves qui, pour échapper à la cruauté de leurs maîtres, de leurs redoutables châtelains, se réfugiaient dans les couvents ou dans les maisons du Christ.

De nombreux chrétiens, catholiques et protestants rêvent la réforme totale de l'Eglise ; ils veulent supprimer toute hiérarchie ecclésiastique et refaire du christianisme une sorte de survivance de l'Eglise primitive.

Bien d'autres l'ont tenté qui n'ont pu réussir : par exemple les Vaudois et les Albigeois, Jean Huss et Savonarole.

Certes je ne conteste pas la faveur marquée que cette doctrine d'un Christ rédempteur, s'appuyant sur l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste par le prolétariat organisé en parti de classe pour la conquête du pouvoir politique et la transformation de la propriété capitaliste en propriété collective ou communiste, peut rencontrer dans les milieux populaires encore très attachés à la religion.

Mais je l'avoue, à Lille, les prédications religieuses-sociales faites au nom du Christ ne rencontraient que le sourire et l'incrédulité.

Cela tient, sans doute, à ce fait que le Parti Ouvrier, actuellement Parti Socialiste, a surtout recruté, dans le Nord, parmi les ouvriers républicains surexcités contre un clergé qui sert de chien de garde au tout-puissant patronat.

Mais cela tient aussi et surtout à cet autre fait, d'importance capitale, que le *Socialisme, dépouillé de tout mysticisme et de toute spéculation utopique*, grâce à la pénétrante méthode d'analyse de Karl Marx, dans son œuvre magistrale : *Le Capital*, et à ces vulgarisateurs du collectivisme qu'ont été pour nous, depuis plus de trente ans, Guesde et Lafargue, *socialisme qui ne descend ni de Bouddha, ni de Confucius, ni de Moïse, ni de Jésus-Christ, ni de Mahomet, mais de la science, de la vapeur et de l'électricité, n'apparaît plus que comme une conséquence de l'évolution humaine et fait apercevoir, pour la première fois, que l'homme peut et doit être sa propre Providence.*

Aussi nos acclamations n'étaient-elles pas un acquiescement à la spéculation morale des protestants socialistes ; ces acclamations allaient exclusivement à des ouvriers socialistes anglais, qu'il était de notre devoir d'internationalistes de recevoir fraternellement en France.

Le droit de la femme

La dernière séance des délégués du P. S. N. était appelée à prendre une décision au sujet de l'admission des femmes dans notre parti. Elle peut paraître étrange, l'arrivée tardive de cette question, que beaucoup croyaient résolue depuis fort longtemps. Les socialistes du monde entier sont un-

nimes sans doute, à déclarer que la femme est l'égal de l'homme. Elle n'est point pareille à l'homme, pas plus que l'homme n'est semblable à la femme. Ce sont deux êtres distincts aussi indispensables l'un que l'autre ayant sans conteste les mêmes droits.

Ils possèdent tous deux une nature qui diffère des facultés et des dispositions qui les rendent particulièrement aptes à certaines occupations. La nature a elle seule se charge des éliminations nécessaires. Il n'est pas besoin que des lois, des règlements interviennent dans cette question, si ce n'est pour empêcher des abus ou protéger les faibles.

Il ne viendra pas à l'idée d'une femme de se faire bûcheron ou maçon ; leur constitution les tient à l'écart de ces durs travaux, et l'homme ne marque pas de préférence dans l'art culinaire ou les travaux à l'aiguille, bien qu'il y ait des exceptions. D'une manière générale le rôle de la femme épouse et mère lui est tout indiqué et si en particulier, elle doit négliger cette noble fonction, la faute en est au désordre économique, à l'exploitation dont les ouvriers sont victimes. Il faut que la femme aide au mari qui ne gagne pas suffisamment.

Toutes les femmes n'étant pas épouses et mères, il convient de permettre à celles, qui pour des raisons dont elles sont seules juges, restent célibataires, de vivre d'une vie indépendante, et par ce fait de leur rendre toutes les carrières accessibles. La seule condition à poser est que la femme ne devienne pas une concurrente déloyale de l'homme, et que le principe bien connu soit appliqué : à travail égal, salaire égal.

Nous avons du reste fait de grands progrès dans ce domaine, la femme a forcé bien des portes. Elle a fait preuve de talent et de capacité non seulement dans différentes branches de l'industrie, mais aussi dans les professions dites libérales, la femme littérateur, actrice, musicienne, est chose déjà ancienne, aujourd'hui nous avons la femme médecin, la femme professeur, la femme avocat, pourquoi n'aurions-nous pas la femme légiste. Et pour commencer, pourquoi refuserions-nous à la femme le droit de vote. Si l'homme a abusé de sa force pendant longtemps est-ce à dire que nous devons perpétuer cette injustice. Il est temps que la femme soit rendue à l'humanité, nous ne savons tout ce que nous avons perdu en privant la femme de ses droits légitimes, nous ne pouvons prévoir tout ce que nous y gagnerons en les lui rendant. C'est une œuvre de réparation à laquelle les socialistes doivent appeler toute leur force et toute leur énergie afin de la faire aboutir au plus tôt. C. G.

De l'un des bouts de la lunette

B. — Bien vrai ce que vous dites là, car en somme l'ouvrier devrait se souvenir qu'il est notre *obligé*. Nous dépensons nos forces, nous exposons notre avoir que nous mettons à leur disposition pour leur procurer du travail et avec combien de difficultés vous le savez aussi bien que moi, après cela pas de reconnaissance, mais dites-moi que feraient les ouvriers sans nous ?

A. — Je me le demande aussi, pourtant ils se rendent de plus en plus fiers. Que dites-vous de leurs organisations, de leurs syndicats ? Il est sûr que c'est gênant pour nous, car nous n'avons plus qu'à marcher sous leurs ordres. Monsieur le patron nous exigeons tel ou tel salaire, si non, nous lâchons le travail ; nous qui fournissons les ronds, nous voilà obligés d'obéir à l'ouvrier qui lui, n'a qu'à travailler gentiment sans soucis ; si non grèves, conflits, par conséquent perte de temps pour le patron qui ne peut livrer ses com-

« Les grands sacrifices consentis pendant ces 40 dernières années pour notre armée n'ont pas été consentis en vain ! »

Bah ! Nous avons laissé un milliard et demi dans la gueule du Minotaure moderne et vous voudriez nous faire croire que ce fut censé ! L'intérêt seul de ce capital représente notre budget fédéral. Economisé, il nous permettrait de vivre sans aucun tarif protectionniste et assurerait ainsi à notre industrie, une situation qu'aucun colonel ne peut lui rendre et vous voudriez nous faire croire que ce calcul est épatant !

Libres politiquement, nous sommes asservis économiquement, et notre industrie ne peut bientôt plus supporter l'étreinte qui se resserre autour d'elle. Voyez donc l'incurable maladie de l'horlogerie ! D'où vient-elle ?

Le lendemain, c'est M. le préfet Sunier qui discours devant les athlètes. M'sieu le préfet est un philosophe de la vieille école du milieu du XIX^e siècle. Ce n'est point mal déjà !

Les nobles causes n'ont jamais manqué, dit-il, et il ajoute : « il leur faut plus que jamais des champions de votre trempe pour les faire triompher ! »

Lancoud ! Blaser ! voilà les champions qui assureront la victoire des « nobles causes » !

Et M'sieu le préfet se félicite parce qu'il existe en Suisse une élite qui se consacre à la pratique de ces exercices.

Le malicieux avait d'ailleurs dévoilé qu'il s'était aussi initié aux « systèmes Apollon, Sandow, Desbonnet ».

Il est de l'élite M'sieu le préfet ! Etes-vous de l'élite de la population, camarades ? Non ! Alors vite aux haltères, aux poids lourds, aux systèmes !

M. Robert Comtesse, à Berne, fut excellent. Il est de l'élite. Il sait jongler.

Vous savez pourquoi les tireurs tirent. C'est parce que cela leur fait plaisir. C'est un sport comme un autre. Ceux qui vont aux concours y vont... pour chercher à décrocher un prix, pour le banquet et pour le plaisir de revoir des amis.

M. Comtesse, en vrai pince-sans-rire affirme « que c'est la volonté énergique du pays de mettre au-dessus de tout autre intérêt le souci de son indépendance... ».

Mais non ! mais non ! Supprimez donc la cantine et les lauriers, et vous verrez ce que deviendra cette « énergique volonté ».

Vous êtes beaucoup plus près, M'sieu le président, en disant que « notre peuple a trop le sens des réalités pour prêter l'oreille à de pareilles suggestions ». Il suffit de lire l'incalculable nombre de bouteilles et de chopes ingurgitées à Berne pour se convaincre qu'un tir fédéral correspond au « sens des réalités ».

On a longtemps cherché une définition de la patrie. M. Comtesse nous sortira, peut-être, de cette difficulté. Je donne à ceux que préoccupe cette question, cette phrase si profonde de M'sieu le président : « La Patrie s'incarne pour moi, en ce jour, dans cette puissante Société suisse des carabiniers ».

Mais la meilleure de toutes revient encore à M'sieu le président et c'est juste : « a tout seigneur tout honneur ! ».

Au Locle, il commença son discours ainsi, au dire des journaux : « Je suis un homme saturé de fêtes ! »

Voilà un président de la Confédération qui a au moins le « sens des réalités ».

Ça, c'est extra chouette et ce président me plaît. On ne doit point s'embêter en sa compagnie et j'enrage que personne ne songe à me faire faire sa connaissance. Ce doit être gai, hein ! qu'en pensez-vous ? un président « saturé de fêtes » ! Ah ! j'en suis alors, et, ma foi, vive la démocratie ! puisqu'il en est ainsi.

E.-P. G.

mandes assez tôt; de là, mécontentement de nos acheteurs, de là, crise, et ennuis de toute sorte. *Voilà la situation, aujourd'hui c'est l'ouvrier qui est le patron.*

B. — Oui, oui, mais vous oubliez que nous combattons leurs menées, vous oubliez que nous sommes forts, tout cela tombera, ont-ils à leur disposition les moyens de lutter contre une force telle que la nôtre? D'ailleurs ils n'ont en général aucune culture, ils ne vivent absolument que pour nous taquiner, pour nous chicaner, c'est à dégouter de nous dévouer pour eux.

Là-dessus, énervée, irritée par un langage aussi injuste que stupide, je leur lançai un regard, à la fois courroucé et narquois, qu'ils interprétèrent très bien car ils se mirent à causer à voix basse tout en me regardant à chaque instant.

Cela me suffisait, j'en savais assez sur la mentalité de certains patrons.

Commodément assise dans un wagon de troisième classe, tout le long du passage j'admirais le paysage, lorsque tout à coup mon attention fut éveillée par la conversation de deux messieurs, qui à en juger par leur corpulence n'avaient sûrement jamais connu les privations qu'impose à un ouvrier un travail pénible mal rétribué.

Excusez mon indiscretion mais tout en feignant regarder par la fenêtre, je ne perdais pas un mot de leur conversation, car dans ma condition de modeste ouvrière, il ne m'était pas indifférent de connaître un peu les sentiments de certains patrons à l'égard des ouvriers; et voici parfaitement authentique ce que j'ai pu en recueillir.

A. — Eh bien comment vont les affaires?

B. — Pas mal, au contraire beaucoup de travail et chez vous?

A. — Pas mal non plus, mais c'est regrettable, ce qui gâte tout, ce sont ces luttes continuelles que nous livrent les ouvriers, pas vrai?

B. — Là, mon ami, vous avez raison, la principale cause de la déchéance de notre horlogerie, la cause de la crise qui a sévi partout, c'est à l'ouvrier qu'il faut l'attribuer, c'est lui le principal auteur de cette débâcle.

A. — Assurément, mais comment voulez-vous qu'il en soit autrement? les pères et mères de famille font de leurs enfants, dès leur jeunesse, des êtres absolument... Voyons, comment dois-je dire... révolutionnaires, en ce sens, qu'ils leur apprennent à haïr tous les patrons en général. Le patron, c'est un être qu'il faut combattre, c'est un accapareur, qui vit du fruit de notre travail, etc. De sorte, qu'avant même de savoir un métier, l'enfant est l'ennemi de celui qui va le tirer d'embarras, de celui qui veut bien lui procurer le moyen de gagner son pain.

Coup d'œil sur le boycott de la bière

Le conflit des brasseurs vient de prendre fin. Les deux parties ont conclu un arrangement en faisant des concessions réciproques. Pouvons-nous nous réjouir du résultat obtenu? Je ne le crois pas. Assurément les patrons n'ont pas réussi à briser l'organisation ouvrière. Le coup qu'ils ont voulu porter au syndicat a été paré par le boycott. Ils sortent de la lutte plus éprouvés que les ouvriers. Si ceux-ci ont eu à subir quelques semaines de grève ou de lock-out, en revanche, les patrons ont fait des pertes bien plus considérables: ils ont d'abord fait des sacrifices importants pour se procurer des jaunes de l'étranger, puis ils ont vu la consommation de leur bière diminuer dans des proportions énormes, partout où la classe ouvrière est suffisamment organisée.

A Winterthour et à Rheinfelden, par exemple, pour certaines brasse-

ries la consommation de la bière avait diminué de 60 à 70 %.

C'est donc par le boycott surtout que nous les avons vaincus. Mais les avantages obtenus nous permettent-ils de chanter victoire? Je répète que non. Non, nous n'avons pas une vraie victoire, puisque les ouvriers ont dû abandonner leurs principales revendications. Non, nous ne pouvons pas être fiers du résultat de la lutte, puisqu'un certain nombre de grévistes restent sur le pavé. C'est ce dernier point surtout qui gâte notre joie et qui nous fait regretter de n'avoir pas mené la lutte plus âprement. Si nous l'avions voulu, tous les grévistes seraient réengagés. Si nous avions fait partout seulement la moitié de la propagande qui a été faite dans certains centres, nous aurions pu faire passer toutes les revendications des ouvriers brasseurs.

Les Unions ouvrières de certaines villes de la Suisse allemande pouvaient espérer une meilleure issue de la lutte, car certaines d'entre elles avaient mené le boycott avec un entrain, une énergie et une vigilance dignes d'un meilleur résultat.

A Rheinfelden, par exemple, au lendemain de la proclamation du boycott, l'Union ouvrière avait gagné à sa cause, la bonne moitié des aubergistes et leur procurait de la bière non-boycottée. On pouvait voir dans chaque rue, de grands écriteaux portant ces mots: «*Hier wird nur boycottfreies Bier ausgedient*».

Arbeiter-Union Rheinfelden.

A Bâle, des jeunes gens se promenaient par toute la ville avec d'impressionnantes pancartes expliquant les causes du boycott et invitant la classe ouvrière à faire son devoir. Un jour, une brasserie boycottée la *Baslerlöwenbräu* annonça la fin du boycott. Deux heures après, l'Union ouvrière faisait déjà distribuer un contre-manifeste annonçant que le boycott durait plus que jamais.

J'eus l'occasion d'assister à quelques assemblées publiques, convoquées par l'*Arbeiterbund* de Bâle, au sujet du boycott. Quoique je connusse déjà le sérieux de nos camarades de la Suisse allemande, je n'en fus pas moins vivement impressionné par la gravité presque solennelle des débats et la dignité de l'imposante assemblée. Une demi heure avant l'arrivée du conférencier la grande salle de la *Burgvogtei* était déjà à moitié pleine et, quand le président de l'Union ouvrière ouvrit la séance, c'est devant une assistance de 1000 à 1200 personnes qu'il prit la parole. Peu de femmes. A l'une de ces assemblées le président ayant annoncé que le conférencier désirait qu'on ne fumât pas, les 350 à 400 fumeurs éteignirent instantanément leurs cigares. Pendant une heure et trois quarts, c'est-à-dire jusqu'à la fin du discours, pas un seul assistant ne s'avisait de rallumer un bout. Mais ce qui fut plus frappant encore, ce fut la déférence avec laquelle les ouvriers brasseurs écoutèrent la propagande anti-alcoolique du conférencier. Celui-ci, le Dr Schachel, député socialiste, de Graz, après avoir raconté la manière dont il avait conduit le boycott de la bière, l'année dernière en Styrie, démontra les avantages de l'abstinence en s'appuyant sur des statistiques faites pendant le boycott. Cette partie de la conférence, peut-être un peu trop longue pour la circonstance, fut cependant écoutée dans un absolu silence par ces ouvriers brasseurs, qui sans doute, n'étaient pas d'accord avec le conférencier sur ce sujet spécial.

Les hommes qui savent ainsi se tolérer mutuellement pour une lutte commune sont capables de grandes choses. Ces socialistes allemands nous ont montré, qu'avec de l'initiative, de l'énergie et de la persévérance, on peut arriver à mener un boycott victorieusement. C'est parce que la lutte n'a pas été menée partout

aussi vigoureusement que les ouvriers brasseurs n'ont obtenu qu'une demi victoire.

Tâchons de nous en souvenir et sachons les imiter dans la prochaine campagne.

D. LINIGER.

Simple détail

L'auteur de la lettre signée André Evard et parue dans la *Sentinelle* du 3 août, souhaite que les correspondants de notre journal ne perdent pas de vue le but pour lequel nous luttons. Il pense avoir découvert chez quelques-uns de la rancune. Nous découvrons, nous, dans sa lettre, une approbation tacite pour la commission du monument Numa Droz, qui a commis, c'est l'avis de chacun, une grosse injustice.

Les architectes et ingénieurs ont protesté et d'autres encore. Tous avaient raison. N'est-il pas sculpteur, lui aussi, et chaux-de-fonnier, l'auteur de ce tombeau de famille qui se trouve à l'angle ouest du Crématoire, et, qui représente une femme déposant une couronne sur la tombe d'une épouse bien-aimée.

L'auteur n'a fait pour son œuvre aucune réclame quelconque; mais les gens qui s'occupent d'art chez nous, ont tous remarqué ce haut relief d'un métier délicat et d'une pensée touchante.

Et les membres de la Commission du monument Numa Droz s'en occupent, n'est-ce pas?

Avant d'offrir le monument Numa Droz à M. L'Eplattenier, qui venait d'en prendre, ne convenait-il pas de l'offrir d'abord à l'artiste modeste dont nous parlons?

Ces messieurs de la Commission le lui ont-ils offert? J'aimerais à le savoir. Informez-vous donc de ce détail, — oh! insignifiant — et puis après, vous parlerez de rancune et de grosse caisse.

LE DEUXIÈME CORRESPONDANT.

Assemblée des délégués à Cernier du Parti socialiste neuchâtelois

Seuls les camarades de Neuchâtel, favorisés par le beau temps, ont cru à la fête et se sont rendus en nombre à Cernier, dès le matin. Les délégués n'y ont rien perdu, car après la séance, qui eut lieu au café Métraux, toute la cohorte s'est rendue au Stand, passer quelques agréables moments, à écouter les excellentes productions du «*Chœur mixte*» et du «*Grütli Männerchor*».

L'assemblée des délégués. Elle s'est ouverte à deux heures. Cinq sections sont représentées: Neuchâtel, Locle, Fleurier, Val-de-Ruz et Chaux-de-Fonds. La section du Grütli de Neuchâtel est également représentée.

L'assemblée liquidée d'abord diverses questions administratives.

Proportionnelle au fédéral. Le Comité cantonal s'est fait représenter à une assemblée intercantonale, qui eut lieu à Lausanne. Il est décidé de faire une active propagande pour faire aboutir cette réforme électorale. Notre camarade Brüstlein, conseiller national et M. de Morsier, député, à Genève, ont promis leur concours pour quelques conférences à donner dans le canton, au cours de la campagne.

Admission des femmes dans le parti. Après une intéressante discussion, à l'unanimité, l'assemblée décide d'admettre les femmes dans le parti, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les hommes.

Cotisations. Le congrès de Baden, ayant décidé la création d'une carte de membre du parti, vendue au prix de 25 cts., au bénéfice exclusif du parti suisse, le Comité cantonal se voit frustré de la part de cotisation qui lui revenait, puisque le montant de la cotisation annuelle, représentée

par la vente de la carte, doit être versé intégralement à la caisse centrale suisse. L'assemblée décide une augmentation de cotisation de 10 cts. Chaque section aura donc à payer au Comité central une cotisation annuelle de 35 cts. par membre.

Section directrice. La Chaux-de-Fonds est désignée pour une nouvelle période.

Fête cantonale. Le Comité cantonal est chargé d'organiser une fête cantonale, si possible cette année encore.

Puisse le temps nous être enfin favorable!

LA CHAUX-DE-FONDS

Souscription en faveur de la famille Girardin. — Nous avons reçu les dons suivants:

Union ouvrière	Fr. 20.—
C. B.	» 1.—
A. D.	» 1.50
C. S.	» 5.—
Total		Fr. 27.50

La souscription continue, nous publierons dans la *Sentinelle* de mercredi prochain, les sommes qui nous parviendront jusqu'à cette date.

Union ouvrière. — Dans sa dernière assemblée générale des délégués, l'Union ouvrière, a décidé d'entrer dans la Confédération romande du travail, nouvellement créée dans le but de réunir les Unions ouvrières et les syndicats isolés ne se rattachant pas à la Fédération des Unions ouvrières romandes, dont l'organe est la *Voix du Peuple*, de Lausanne.

Les conclusions du rapport des vérificateurs des comptes, invitant entre autres le comité de l'Union ouvrière, à étudier la possibilité de diminuer les frais d'administration et à présenter des propositions, dans ce sens, à la plus prochaine assemblée des délégués, sont adoptés. Le renouvellement du comité est renvoyé à la prochaine assemblée générale.

Il est décidé d'ouvrir une souscription dans les journaux locaux en faveur de la famille Girardin, dont le chef est décédé accidentellement au Doubs, dimanche 31 juillet, laissant sans ressources, une femme et huit enfants, dont l'aîné n'a que 15 ans. Les deux résolutions suivantes sont en outre votées, et l'assemblée est levée à 10 ¼ heures.

«*Les délégués à l'Union ouvrière, réunis en assemblée générale, le jeudi 4 août 1910, ont, sur le rapport qui leur fut présenté, levé le boycott qui pesait sur la bière, ils ont exprimé le vœu que les chefs de brasseries, de leur côté, respectent leurs engagements et que les 500 ouvriers soient réengagés, d'ici au 8 août.*»

«*Les délégués à l'Union ouvrière, réunis en assemblée générale, au Cercle ouvrier, le 4 août 1910, protestent énergiquement contre certains militants qui n'ont pas craint par la non-observation du boycott de la bière, de trahir les camarades brasseurs en grève et la classe ouvrière toute entière.*»

Parti socialiste. — Le Parti socialiste, dans sa séance de lundi 8 courant, a désigné notre camarade Justin Stauffer, professeur de comptabilité, au Gymnase, comme candidat du groupe pour le poste de conseiller communal, devenu vacant par la démission de M. Willeumier-Robert, chef actuel du dicastère des finances.

Le moment paraît donc venu de tenir à l'égard du parti, les promesses faites jadis, de lui accorder une deuxième place au Conseil communal lorsque surviendrait une vacance.

L'importance numérique du Parti socialiste, lui permet d'ailleurs d'y prétendre. Avec 1600 à 1700 électeurs, nous n'y avons qu'un siège, tandis que le Parti libéral, avec ses 600 à 700 électeurs, en dispose de deux.

L'injustice est par trop évidente.

Pour Communiantes

Robes confectionnées

en belle cheviotte noire, façon soignée

19.50 24.50 29.50

IMMENSE CHOIX

d'Etoffes noires

Cheviottes, Granités, Serges

Satins laine, Cachemires, Draps, Whipcord

Popelines, depuis 1.25 à 7.50 le m.

Costumes tailleur, Jaquettes, Blouses

Jupes, Jupons

AU PROGRÈS

Coopérative des Syndicats

Production du mois de juillet 1910: 20,165 kg. de pain

Service de Boulangerie

Installation hygiénique. Deux livraisons de pain par jour dans tous nos magasins. Portage à domicile. Le prix réel d'un kilo de pain pris dans un de nos magasins s'établit comme suit: HS927C 4292

Pain blanc		Pain bis	
Prix d'achat	35 cent.	Prix d'achat	29 cent.
Ristourne 3%	1.05 ct.	Ristourne 3%	0.87
Prix net	33,95	Prix net	28,13

Porté à domicile, 1 cent. de plus par kilo

Tous les jours: **PETITS PAINS à 50 cent, la douzaine**

- AU LION -

Magasin de Chaussures

Place Neuve 10 - La Chaux-de-Fonds

Le choix le plus important en **CHAUSSURES** de tous genres

Spécialité d'articles courants

Maison renommée par la qualité supérieure de sa marchandise

Se recommande, **J. BRANDT**

Belle Jardinière

46, Rue Léopold-Robert.

Habillement le plus avantageusement

ETUDE

A. Löwer

AVOCAT

22, Rue Léopold-Robert 22

Procès-civils. — Défenses devant la Cour d'assises, les tribunaux correctionnels et de police.

Assurance et Règlement des accidents du travail. Gérance - Recouvrement

Les rhumatismes et névralgies

sont immédiatement soulagés et guéris par les

Frictions Sébay

remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lumbago, migraine, maux de tête, rage de dents etc., etc.

Le flacon: 1 fr. 50

Pharmacie Centrale La Chaux-de-Fonds

La Liquidation générale

du Magasin de Confections

pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

L. TSCHUMY & GIROD

Fritz-Courvoisier 16

se continue toujours et

chacun

se rend bien compte que c'est une réelle occasion de **BIEN S'HABILLER**

A TRÈS BON MARCHÉ

J. Gähler

4, rue Léopold-Robert 1430



Spécialité de CORSETS

Ganterie — Broderie — Dentelles
Laizes — Galons — Robes brodées
Sous-vêtements pour Dames
Messieurs et Enfants.
Cravates, Cols, Parures, Jupons, Blouses
Peignes — Mouchoirs — Monogrammes
Articles pour enfants et bébés — **MERCERIE**

Mme Dumont

Coiffeuse

10, rue du Parc, 10
Téléphone 455

Spécialité Schampoing-Friction à la Quinine, aux Racines d'Orties, au Suc de Bouleau, aux Camomilles, à la Violette et à tous parfums.

A. CORLET

Mécanicien-Modéleur

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7b

Réparation de Machines Agricoles

Pinces pour Graveurs

Emballage au Four p. Vélos, Motos

Corricide Bourquin

guérit sûrement en quelques

jours les cors et les verrues

Flacon Fr. 1.25

Pharmacie Bourquin

rue Léopold-Robert 39

OUVRIERS

Préservatifs. — Moyens préventifs pour éviter grandes familles et pour hygiène sexuelle. S'adresser Nord 41. au 4me étage.

Cercle Ouvrier

rue de la Serre 35-a

La Chaux-de-Fonds

Rendez-vous de tous les syndicats.

Grandes et petites salles

Renseignements concernant toutes les organisations syndicales.

Bonne consommation

Restauration **BILLARD**
Se recommande à tous les ouvriers syndiqués.

LISEZ!

- Une Ame Vaillante, Jos. Autier, 3.50
- Sphinx Blanc, Guy Chantepierre, 3.50
- Sois un Homme, C. Wagner, 2.—
- Maitre Gaspard Fix, Ereckmann-Châtريان, 3.—
- Contes choisis, Guy de Maupassant, 3.50
- Sur l'eau, Guy de Maupassant, 3.50
- En marge des Vieux Livres, Jules Lemaitre, 3.50
- Le Livre de mon ami, A. France, 3.50
- Les Aventures de Nono, J. Grave, 3.50
- Le Temps des Cerises, Cl. Hugues, 3.50
- Mon petit Troit, A. Lichtenberger, 3.50
- La petite sœur de Troit, 3.50
- Un petit monde d'autrefois, Fogazzaro, 3.50
- Sans famille, Hector Malot, 3.50
- Un Cheval de Phydias, Cherbuliez, 3.50
- Chants d'oiseaux, E. Rambert, 3.50
- Germinal, Zola, 3.50
- Vie de Michel Ange, R. Roland, 2.—
- Vie de Beethoven, 2.—
- La Commune, P. et V. Marguerite, 3.50
- Zette, 3.50
- Poun, 3.50
- Mireille, F. Mistral, 3.50
- La Religion de la Beauté, J. Ruskin, 3.50
- M oncle Benjamin, Cl. Tillier, 3.50
- Les Unis, E. Rod, 3.50
- Portrait de Mai, T. Combe, 2.50
- La Famille Grigiant, 2.50
- Les Vieux de la Vieille, E. Châtريان, 3.—
- Contes de la Montagne, 3.—
- L'Ami Fritz, 3.—
- Tartarin de Tarascon, A. Daudet, 3.50
- Rose et Ninette, 3.50
- Tartarin dans les Alpes, 3.50
- Le petit Chose, 3.50
- Lettres de mon Moulin, 3.50
- Les Désenchantées, Pierre Loti, 3.50
- Princesse de Science, Col. Yver, 3.50
- Vers la Bonté, Paul Ginisty, 3.50
- Portraits d'enfants, H. Bordeaux, 3.50
- Les yeux qui s'ouvrent, 3.50
- Eugénie Grandet, Honoré Balzac, 3.50
- Le Lys dans la Vallée, 3.50
- Nouvelles Napolitaines, Marc Monnier, 3.50
- Vieilles femmes, Phil. Monnier, 3.50
- Ames dormantes, D. Melegari, 3.50
- L'Intelligence des Fleurs, Maeterlink, 3.50
- La Vie des Abeilles, Maeterlink, 3.50
- Le Trésor des Humbles, 3.50
- Notes de Route (Algérie, Tunisie, Maroc), 3.50
- Pêcheurs d'Islande, Pierre Loti, 3.50
- La Comète, brochure T. Combe, est en vente.
- Terres vierges, Tourguenieff, 3.—
- Les Ames mortes, 2.—

Librairie Coopérative

Rue de la Balance 16